

ZERO PESTICIDE POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNAUX

Limousin Nature Environnement (LNE), FREDON Nouvelle-Aquitaine et communes du territoire

LNE et la FREDON ont initié les premières "Chartes Zéro Pesticide" en 2010. Depuis, la réglementation a évolué mais ces Chartes d'engagement restent un outil pertinent pour les communes qui ont envie d'aller un peu plus loin, notamment pour l'entretien de leurs terrains de sports ou de leurs cimetières. Adhérer à la Charte leur permet d'avoir un diagnostic et des conseils techniques, des animations auprès du public (interventions scolaires, expos, conférences,...) et de bénéficier de cofinancements LEADER pour l'achat de certains matériels alternatifs. LEADER cofinance aussi du temps d'animation de LNE et de la FREDON, les deux partenaires pour l'animation de la Charte sur Monts et Barrages, qui proposent des temps d'accompagnement individuels et collectifs.

2 dossiers de co-financement d'animation engagés
2 dossiers de co-financement pour le matériel
engagés et 3 autres déposés en 2020.
Fiche-action LEADER "environnement"

